

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du 16 juillet 2020

Nomenclature N° : 5

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2020050

Présents : 30

Votants : 24

Objet : Election des conseillers municipaux appelés à siéger au Conseil d'Administration du lycée NIKOLA TESLA

Le jeudi 16 juillet 2020 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Monsieur le Maire le 10 juillet 2020, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Paolo DE CARVALHO, à la salle des fêtes de Dourdan.

PRESENTS : Paolo DE CARVALHO – Josépha BREBION – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT – Benoît PANOT – Mohamed MOURDI – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Daouda TIMERA – Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Nadia LE BOURNOT – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN – Barbara FAUSSET – Maxime FAUSSET-VANNIER – Sabrina BERSY – Maryvonne BOQUET – Gérard DIAZ – Sylvine HENDELUS – Eric POUBANNE – Olivier BOUTON – Nessa DAVRAIN – Marie LEPRETRE – Fabrice BARON, Conseillers Municipaux.

ABSENTES EXCUSEES : Estelle PARANT – Nadia LOUGHSALA – Nassima SEMSARI.

Conformément à l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pouvoir a été donné par Estelle PARANT à Isabelle PRADOT, Nadia LOUGHSALA à Paolo DE CARVALHO et Nassima SEMSARI à Maryvonne BOQUET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle PRADOT

Le conseil municipal entend l'exposé de Monsieur le Maire.

Depuis le 1^{er} septembre 2017, le lycée Nikola TESLA, établissement public local d'enseignement (EPL), est né de la fusion des lycées Francisque SARCEY et Alfred KASTLER. Il est situé au 15 Chemin du Champ de Courses.

Les EPLE sont administrés par un conseil d'administration, dont la composition est précisée aux articles L 421-2 et R 421-14 du code de l'éducation. Il comprend notamment « *lorsqu'il existe un établissement public de coopération intercommunale, un représentant de cet établissement public et un représentant de la commune* ».

Les membres du conseil municipal sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-21 et L 2121-33,

Vu le Code de l'Education et notamment les articles L 421-2 et R 421-14,

Vu la délibération N°DEL2017123 du conseil municipal du 17 novembre 2017 désignant des membres du conseil municipal appelés à siéger au conseil d'administration du lycée TESLA,

Considérant que le lycée Nikola TESLA, EPLE, est administré par un conseil d'administration,

Considérant que la commune doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant parmi les membres du conseil municipal pour siéger au conseil d'administration du lycée Nikola TESLA,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder par un vote à main levée.

Est candidate « Titulaire » : Estelle PARANT

Est candidat « Suppléant » : Laurent LARREGAIN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité par :

- **24 voix POUR :** Paolo DE CARVALHO + le pouvoir de Nadia LOUGHSALA – Josépha BREBION – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT + le pouvoir d'Estelle PARANT – Benoît PANOT – Mohamed MOURDI – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Daouda TIMERA – Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Nadia LE BOURNOT – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN – Barbara FAUSSET – Maxime FAUSSET-VANNIER – Sabrina BERSY,
 - **9 Abstentions :** Maryvonne BOQUET + le pouvoir de Nassima SEMSARI – Gérard DIAZ – Sylvine HENDELUS – Olivier BOUTON – Nessa DAVRAIN – Eric POUBANNE – Marie LEPRETRE – Fabrice BARON.
- **de rapporter** la délibération n°DEL2017123 du conseil municipal du 17 novembre 2017,
- **de désigner** les membres du conseil municipal appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du lycée Nikola TESLA, comme suit :
- en tant que **titulaire** : Estelle PARANT,
 - en tant que **suppléant** : Laurent LARREGAIN.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme
Le Maire

Paolo DE CARVALHO



(Handwritten signature in blue ink)

(Handwritten signature in blue ink)

Acte rendu exécutoire :

- **Publié le :** 27 JUL. 2020
- **Transmis au représentant de l'Etat**